

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises vendredi à 8 heures du soir. SAMEDI 4 décembre 1915.

Prediction pour la Nouvelle-Orleans et les environs. Temps clair; vents du nord.

Table with 3 columns: Temperature, Wind, and Barometer. Rows show data for 7 a.m., 9 a.m., 11 a.m., 1 p.m., 3 p.m., 5 p.m., 7 p.m., 9 p.m.

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 4 décembre 1915, à la Nouvelle-Orleans:

Table with 3 columns: Heure, Temp., Vent, Pluie. Rows show data for 7 a.m., 9 a.m., 11 a.m., 1 p.m., 3 p.m., 5 p.m., 7 p.m., 9 p.m.

Les ambulances automobiles

Sous l'impulsion de M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et de M. Troussaint, directeur du service de santé au ministère de la guerre, notre service sanitaire de l'avant vient d'être doté en quelques semaines de formations nouvelles qui ont déjà sauvé et qui sauveront un nombre considérable de grands blessés, auxquels les lenteurs d'un transport à l'arrière eussent certainement été fatales.

Ces formations nouvelles, ce sont des ambulances automobiles complètes avec salles d'opérations aussi admirablement aménagées que celles des hôpitaux fixes de Paris les plus perfectionnées.

Ces hôpitaux qui sont appelés à se déplacer d'un point du front à l'autre et que l'on peut monter en deux heures, de toutes pièces, à quelques kilomètres seulement du lieu où se déroule l'action, sortent, remarquablement, pour un dire, de onze camions automobiles actionnés par des moteurs de quarante chevaux.

Le premier de ces camions porte un véritable arsenal de chaudières alimentées par une pompe qui aspire l'eau de quinze à vingt mètres de distance. Il s'arrête, et aussitôt autour de lui se groupent en batterie les dix autres voitures, pendant que ses diverses chaudières se préparent à servir un grand et un petit autoclave, à faire 250 litres d'eau stérilisée à 100 degrés, à pourvoir d'eau chaude les radiateurs des salles d'opération.

En même temps, du camion qui le suit immédiatement et qui s'est rangé à sa gauche, les infirmiers tirent le plancher, les parois, la toiture du pavillon de chirurgie, le tout en panneaux interchangeables, à la fois légers et résistants. Ils divisent ce pavillon en trois salles: salle d'examen des blessés, grande salle à quatre tables d'opérations pour les cas peu compliqués, petite salle pour les amputations. Ils jettent un plan incliné entre cette dernière salle et la voiture qu'ils viennent de vider aux trois quarts, mais qui renferme à l'avant un cabinet de radiologie avec tout son outillage.

Cependant, d'autres infirmiers ont retiré des autres camions et installé les tables d'opérations, les appareils chirurgicaux, les médicaments, les pansements, la lingerie, cinquante lits avec leur literie complète et une quantité de draps de rechange. Ils ont fixé les radiateurs pour le chauffage et les lampes pour l'éclairage électrique. Ils ont ouvert le chemin même qui conduit au cabinet de radiologie et construit un autre couloir donnant accès à la maison ou à la tente à laquelle s'est accolée toute la formation sanitaire et dans laquelle les cinquante lits attendent les opérés.

Tout ce travail a duré deux heures au maximum sous la surveillance des huit chirurgiens, du médecin, du pharmacien et de l'officier gestionnaire at-

taches à cet hôpital-automobile qu'on pourra, en deux heures également, recaser dans ses camions qui fileront vers une destination nouvelle.

Ce n'est pas tout. Il faut de la glace dans un hôpital. Aussi une douzaine de voitures fabrique-t-elle ses 600 kilos de glace par vingt-quatre heures. Ce n'est pas tout encore. A côté des grands blessés, il y a ceux qui ont été atteints à la face; et une autre automobile est un parfait cabinet de dentiste et de prothèse maxillaire.

L'automobile de stomatologie et l'automobile-glaçière et l'automobile-glaçière servent, il est vrai, plusieurs formations.

En somme, chaque formation est complétée avec onze automobiles, et actuellement douze formations ainsi constituées sont en service. Huit n'attendent plus que leurs derniers éléments, et on a commencé de monter hier la vingt et unième.

Tout cela est né de la volonté de MM. Godart et Troussaint en huit ou dix semaines: tour de force, coup de baguette auxquels des centaines de grands blessés doivent déjà la vie, et qui en sauveront des milliers.

CH. DAUZATS.

Devant la barrière russe

Les Austro-Allemands entourent à peine de réticences l'aveu que leur grande offensive de Russie finit dans les sables, ou, plus exactement, dans d'interminables boues.

On écrit de Petrograd que les prisonniers, tous les jours très nombreux, présentent un affreux spectacle à l'œil: une pitoyable masse, qui a survécu aux pires atrocités de l'ennemi. Les bottes allemandes ne sont pas appropriées au limon humide ou glacé de la Courlande et du Pripiel. Elles y restent. C'est les pieds nus, ensanglantés, déchaussés, que les prisonniers allemands traversent les villes ou les villages russes, après avoir été ramassés par centaines, vaincus par la glèbe, dans l'impossibilité d'avancer ou de reculer.

Les campagnes et les faubourgs des grandes villes allemandes sont instruits de tant de misères, comme des grandes hécatombes de Champagne et des Flandres. Les journaux des pays neutres confirment que la manœuvre des Balkans, avec d'autres objets de plus longue portée, a celui de distraire les esprits de la déception en Russie.

Des combats continués à la Baltique, à la vallée du Dniester, avec des alternatives d'importance très variables; mais l'offensive est le plus souvent ruse, sauf dans la région de Dwinsk où Hindenburg tente un nouvel effort avec de grosses masses. Ses attaques ont jusqu'à présent échoué, notamment dans la basse région des lacs, avec de très lourdes pertes. Les correspondants allemands signalent que nos alliés sont pourvus très amplement d'armes et de munitions de toutes sortes, surtout de fabrications américaine et japonaise.

Mackensen n'aura point quitté sans quelque satisfaction son inutile et cruelle bataille contre les marais du Pripiel. Ses successeurs, bien qu'affaiblis des corps d'armée qui ont été emballés pour la Serbie, tiennent encore la petite ville de Pinsk; mais ils y sont comme dans un cul-de-sac et risquent d'y être enfermés. Les cosaques et les paysans, les "loups lacustres", ne se lassent pas de les harceler. Guérilla de jour et de nuit, insaisissable. On en contera par la suite les terribles histoires.

Battus sur les routes de Kiew, c'est en Wolhynie et devant les bordures galiciennes qui sont aux mains des Russes que les Austro-Allemands de Linsingen sont réduits à la défensive. Linsingen est de tous les généraux autrichiens celui qui a fait preuve des qualités de beaucoup les plus sérieuses, de fermété dans les Karpathes, d'habileté manœuvrière à la tête de l'armée du Bug. Comme on sait, il a pour adversaire le général Ivanof,

acceptent le présent, s'y rallient, y remplissent une tâche utile.

Ce qui n'empêche pas que leur Castolment ne soit une lourde charge pour celui qui le possède. Mais voyez comme l'esprit de justice, d'égalité, dont est sortie notre révolution, fait, malgré les sophismes, des progrès. Le père de Richard a tenu à égaliser la fortune entre lui et ses sœurs, et Richard se promet d'en faire autant. Il gardera pour lui ce manoir héréditaire, c'est-à-dire un capital sans rapport, non seulement sans rapport, mais ruineux, s'il est tel qu'il le décrit. Ce qui prouve qu'à mesure que les mœurs se modifient, il conviendrait que ces choses se modifiaient également. Ces immenses châteaux et ces titres pompueusement convenant au temps de la vassalité. Aujourd'hui que la chaudière est devenue maison et le vassal un citoyen, ils ne sont qu'une cause de ruine pour leurs possesseurs.

Frédéric avait demandé la permission de venir saluer la famille Berger, et l'avait obtenue et n'en avait point usé. Sorti un instant de son orgueilleuse suffisance, il s'y était aussitôt replongé. Par contre, Yvonne venait souvent passer des journées entières avec Berthe. Elle ne lui disait point les combats qu'elle avait à soutenir pour en obtenir l'autorisation. Ces victoires, qu'elle croyait dues à sa seule éloquence, étaient cependant, en partie l'œuvre de son frère, qui, à son insu, plaidait chaleureusement sa cause. Les renseignements obtenus par la famille Raifort étaient en tous

C'est une rude partie d'échecs. Bollmer et Pilanzer, qui sont les deux lieutenants principaux de Linsingen, ont été reboutés sur la Strypa. Les Autrichiens conviennent que la situation est difficile.

Tarnopol, qui est aux Russes, constitue une position très forte au sommet du triangle, à peu près isolée, dont la base va de Lemberg à Czernowitz. C'est une ville relativement récente, du seizième siècle dans une région très riche, que traverse le Sereeth. Les Autrichiens opèrent dans les parties les plus dévastées de la Wolhynie. Ils ont été ravagés comme des brutes, sans doute avec la pensée qu'ils prendraient à Kiew de bons quartiers d'hiver. Les 6,000 prisonniers des récents combats de Louizk mouraient littéralement de faim, épuisés par des marches forcées et des nuits sans abris sous des pluies torrentielles.

La tête carrée d'Hindenburg ne désespère encore ni de Dwinsk ni de Riga. Pour tout le reste des armées austro-allemandes qui entrent triomphalement en Russie, leur ambition s'est réduite à hiverner dans des tranchées, sur des lignes dénuées de tout intérêt stratégique. Il y faudrait l'agrément des Russes.

POLYBE.

DÉCÈS

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orleans.

Secrète. Jeudi 2 décembre 1915, à 10 heures 15 du soir, âgé de 76 ans et 11 mois, la sœur aînée Yvonne J. G. HENRIOT, native de la Nouvelle-Orleans.

Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourdhui, samedi 4 décembre 1915, à 3 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 823 rue N. Soloman, entre Ste-Anne et Du Maine.

Le Président, OCTAVE GARSAUD. Le Secrétaire, GÉO. DASTÉ.

F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Gérant. Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 RUE NORD REMPARTS. PHONE HEMLOCK 408.

PETITES ANNONCES

UNE FEMME posse, française préférée, pour faire la cuisine et le ménage pour une petite famille à la Passé Christiane. Mlle. Adressez Route 353. dec 3-107.

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acjou, avec ornements en cuir. S'adresser 300 rue Conti, au directeur.

PERSONNEL. Col. Hugues J. de la Vergne à transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abelle, 320 rue Conti. Téléphone Main 3187.

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICES POSTAL. Départ de NEW YORK pour BORDEAUX.

LAFAYETTE... 11 décembre, 3 p. m. ESPAGNE... 18 décembre, 3 p. m. LA TONNERRE... 26 décembre, 3 p. m. ROCHEBREAU... 1er janvier, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL. 52 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

points favorables. Yvonne en augurait bien pour forcer la main de ses parents, que la qualité de gentlemannier avait tout d'abord mal disposés. Les Raifort étaient d'origine normande. Un de leurs ancêtres, attaché à Guillaume le Conquérant, l'avait suivi en Angleterre et s'y était fixé. Ses frères restés en France, ou plutôt les fils de ses frères, avaient suivi Robert en sa croisade, après s'être ruinés par leurs armements fastueux.

Quant les Plantagenets avaient remplacé les Normands sur le trône d'Angleterre, les Angevins avaient doucement rebouté les Normands au deuxième rang, et les Raifort, qui occupaient plusieurs charges importantes à la cour, avaient subi le sort commun. Ils s'étaient alors retirés dans le Dorset boudant une royauté ingrate qui méconnaissait les services qu'ils lui avaient rendus. Ils y menaient une vie fastueuse, presque princière. Mais ils avaient reçu de leurs ancêtres le goût des aventures; plusieurs s'en étaient dans les riches colonies que l'Angleterre possède un peu partout. Si bien qu'il ne restait plus aujourd'hui de cette famille jadis si nombreuse, que Richard et son père vieux et infirme. Ces détails étaient de nature à flatter l'orgueil de M. de Rupempré. Des parcheminés remontant à Guillaume le Conquérant, des ancêtres ayant assisté aux croisades, ayant tenu un haut rang à la cour. Puis ce château féodal rebâti par Raifort de Richard, qui avait enfoncé dans ces murailles inutiles mais

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS (Trains de Plaisir)

Tous les Dimanches A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY

Le climat le plus salubre des Etats-Unis.

Trains de plaisir à Bogalusa "LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanche à Covington. Départ de la gare terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.



Le Train de New York

Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue

Un lit de Broadway. Eclairé à l'Electricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte" Bureau des Billets. 211 RUE ST. CHARLES.

Dépot: Station Terminale, rue du Canal PHONE MAIN 888.

Une vraie Villégiature Préparée

PAR LES FRISCO LINES

AGENT DES BILLETS 229 rue St-Charles

Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

AGENTS PAUL GELPI & FILS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans



AGENTS PAUL GELPI & FILS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

AGENTS PAUL GELPI & FILS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

AGENTS PAUL GELPI & FILS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

AGENTS PAUL GELPI & FILS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

de grand aspect, une colossale fortune; tout cela flatterait leur vanité. Ils n'avaient non plus aucune objection contre le pays; au contraire. N'était-ce pas toujours celui de la royauté, celui de l'aristocratie continué d'être le plus honoré. La Manche n'était qu'une rivière d'eau salée, et le Dorset était tout proche; dans quelques heures on pouvait s'y transporter. Le revers de la médaille était celui-ci. Les Raifort avaient rompu toute relation avec la noblesse de leur pays; ils vivaient isolés dans leur manoir devenu ferme. Leur fortune était médiocre, et Richard disait hautement que le fruit de leur travail, car il fallait bien se l'avouer, il travaillait, était destiné à ses sœurs. Que restait-il alors pour ses propres enfants? Une vie de labeur comme la sienne, comme celle qu'il imposait à Yvonne, la fille du marquis de Rupempré pouvait-elle être réduite à cette existence effarée, laborieuse, puisqu'il lui incomberait la tâche de surveiller le personnel féminin de la ferme, ainsi que le faisait la mère de Richard? Quand la marquise pensait à ce fatal royaume, elle déclarait le mariage impossible, et ne comprenait pas ce qu'Yvonne ne le rejetait avec mépris.

Il y avait encore ce fait qui l'embarrassait et l'incitait à le rejeter. Ces descendants des croisades étaient schismatiques. Comme eux, les défenseurs les plus ardents de l'Eglise romaine auraient-ils donné leur nom à des ennemis de la papauté? Oui, mais ce schisme était ardemment aimé

d'Yvonne, qui déclarait ne pas en vouloir un autre, et menaçait même de mourir de chagrin si on ne le lui donnait pour époux. De là une lutte incessante dans l'esprit du marquis et de sa noble épouse, de là leur réponse évasive à Richard, qui n'était soutenu que par la superbe espérance d'Yvonne et surtout par son amour.

M. de Rupempré qui ne pouvait voir pleurer sa fille sans que son cœur ne se déchirât, s'était lui-même, malgré la mauvaise saison, rendu en Angleterre, pour voir par ses propres yeux, si les renseignements qu'on leur avait donnés étaient exacts. Il avait trouvé que rien n'avait été exagéré. Les Raifort jouissaient de la considération des grands et des petits; leur domaine était magnifique, mais restreint; leur château avait le plus grand air du monde, mais l'existence qu'on y menait était bien celle que Richard avait décrite; les fêtes en étaient exotiques et le travail y régnait en souverain. Ce voyage n'avait donc point mis fin à leur perplexité.

BULLETIN FINANCIER.

Coton. MIDDLING.

Table with 2 columns: Location, Price. Rows include New Orleans, Galveston, Mobile, Savannah, Montgomery, Little Rock, Memphis, Augusta, Houston.

Ventes. A la Bourse de Valeurs. Entre 10 a. m. et 1:15 p. m.

Table with 2 columns: Location, Price. Rows include American Cities, B'nai B'r., Meridian, N. O. City, N. O. Ry., State and City, Public Improvement.

Bons Divers. Street Railroads. American Cities, B'nai B'r., Meridian, N. O. City, N. O. Ry., State and City, Public Improvement.

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un camion-automobile. John A. Cozzo vs. Philip Ulrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11112. En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux et après déguise, le SAMEDI 12 décembre 1915, à 10 heures trente du matin, la propriété décrite, suivant à savoir: Sur les lieux No. 633 Rue Cherokee. Un camion-automobile.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Compliant sur les lieux. SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. KER ET PELLET.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un camion-automobile. John A. Cozzo vs. Philip Ulrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11430. En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

En cinquante arpents de quatre lots de terres situés dans la première municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Douane, maintenant Berthelot, entre les rues Bourgeois et Rochambeau, par les Nos. 10, 11, 12 et 13, d'après un plan tiré par Jean Commaney, déposé, dans le 15 septembre 1851, et déposé dans l'étude de P. G. Labarre, notaire. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir: Trente (30) pieds de large à la rue Douane, par une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles, le dit lot No. 10 formant le coin des rues Douane et Bourgeois; étant la même propriété acquise par Octave J. Rolland de sa mère, défunte Mme Octave Grener, veuve en premier mariage de François Lassalle, et en second mariage de Joseph Rolland, en vertu de jugement le mettant lui et ses co-héritiers en possession in re la succession de Yvonne Octavie Rolland, No. 27,822 du dossier de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, sous date du 20 novembre 1911, enregistré le 20, 23, 30, folio 127, le 12 décembre 1911.

Saisie dans le procès ci-dessus, et de Conditions - Compliant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. W. J. & H. W. WARD ESQVRS. Avocats pour la demanderesse. dec 3 4 10 17 21 31 Jan 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Richard Shay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11427. Division 4. - Attendu que Marie Holmes, veuve de Richard Shay, a présenté au pèlerin à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Richard Shay, decédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JULES A. THOMAS CONNELL, Greffier. dec 4 10 17 21 31 Jan 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Michael J. Egan, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11427. Division 4. - Attendu que Michael J. Egan, Sr., a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Michael J. Egan, Sr., decédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JULES A. THOMAS CONNELL, Greffier. dec 4 10 17 21 31 Jan 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de John Young Lejeune.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11531. Division 4. - Attendu que Mme Lillian Murphy, veuve de John Young Lejeune, a présenté au pèlerin à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Young Lejeune, decédé, intestat.

AVIS est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JULES A. THOMAS CONNELL, Greffier. dec 4 10 17 21 31 Jan 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de G. H. M. Sauvage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11427. Division 4. - Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JULES A. THOMAS CONNELL, Greffier. dec 4 10 17 21 31 Jan 5 6

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de G. H. M. Sauvage. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. JULES A. THOMAS CONNELL, Greffier. dec 4 10 17 21 31 Jan 5 6

VENTES AUX ENCHERES. PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un piano, tabouret et recharge.

Dwyer Piano Company vs. August Alvarais. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11350. - En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux et après déguise, le VEDREDI 15 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 208-212 rue Charles, entre les rues St-Louis et Toulouse. Un piano "Broadford", style 307, acajou, No. 11217, avec tabouret et recharge de cuir en Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Compliant sur les lieux. SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. JOSEPH W. MONTGOMERY, HALL, MONTGOMERY & LEMANN. Avocats pour la demanderesse. dec 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un piano, tabouret et recharge. Dwyer Piano Co. vs. Emilie Veque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11350. - En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux et après déguise, le VEDREDI 15 décembre 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 208-212 rue Charles, entre les rues St-Louis et Toulouse. Un piano "Broadford", style 307, acajou, No. 11217, avec tabouret et recharge de cuir en Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions - Compliant sur les lieux. SHERIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. JOSEPH W. MONTGOMERY, HALL, MONTGOMERY & LEMANN. Avocats pour la demanderesse. dec 4 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'un piano, tabouret et recharge. Dwyer Piano Co. vs. Emilie Veque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 11428. - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemencé avec toutes les balises et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voeux, privilèges, servitudes et avantages, compris ou qui en ont été réservés, appartenant à la Paroisse de la Sixième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, par les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 janvier 1916, à midi, la propriété suivante, déc